



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Appel à projet – Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)

Programme « Performance et Mutation de l'IAE »

Accompagnement des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) à la prévention et la gestion des dettes sociales

Date de publication : 29 mai 2026
Date limite de dépôt : 30 juin 2026

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. Contexte et cadre d'intervention..... | 3 |
| 2. Finalités et objectifs stratégiques..... | 3 |
| 3. Bénéficiaires et porteurs de projets éligibles..... | 3 |
| 3.1 Bénéficiaires finaux | 3 |
| 3.2 Porteurs de projets | 3 |
| 4. Nature des interventions attendues | 4 |
| 4.1 Diagnostic approfondi..... | 4 |
| 4.2 Élaboration de plans d'action | 4 |
| 4.3 Accompagnement individualisé | 4 |
| 4.4 Prévention et structuration..... | 4 |
| 4.5 Actions collectives et mutualisation..... | 4 |
| 5. Livrables attendus | 4 |
| 6. Modalités financières | 4 |
| 7. Durée des projets..... | 5 |
| 8. Modalités d'instruction et critères de sélection..... | 5 |
| 8.1 Pertinence et qualité de la proposition | 5 |
| 8.2 Capacité et expérience du porteur | 5 |
| 8.3 Impact attendu..... | 5 |
| 9. Indicateurs de suivi et d'évaluation | 6 |
| Indicateurs quantitatifs..... | 6 |
| Indicateurs qualitatifs..... | 6 |
| 10. Modalités de candidature | 6 |
| 11. Suivi, pilotage et obligations | 6 |
| 12. Calendrier prévisionnel | 6 |
| 13. Autorité organisatrice | 7 |

1. Contexte et cadre d'intervention

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi et de l'inclusion, l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) constitue un levier structurant en faveur de l'accès et du retour à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail.

En Martinique, le secteur de l'IAE regroupe environ 130 Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), représentant près de 3 500 salariés accompagnés chaque année.

Toutefois, une part significative de ces structures connaît des fragilités structurelles susceptibles d'affecter leur pérennité et leur capacité à remplir leur mission d'intérêt général, notamment :

- Des difficultés récurrentes dans la gestion des obligations sociales (déclarations, cotisations),
- Un cumul de dettes sociales auprès des organismes compétents,
- Des tensions de trésorerie persistantes,
- Des insuffisances en matière d'outillage et de pilotage administratif et financier.

Dans ce contexte, la DEETS de la Martinique lance le présent appel à projets, visant à soutenir des actions structurantes d'accompagnement des SIAE en matière de prévention, de résorption et de maîtrise des dettes sociales.

2. Finalités et objectifs stratégiques

Le Programme « Performance et Mutation de l'IAE » (PMIAE) répond au besoin identifié par l'ensemble des acteurs et s'articule en différentes actions visant la construction de la feuille de route du secteur « PACT IAE » à l'horizon 2030.

Le présent appel à projets a pour finalité de renforcer durablement la solidité économique et administrative des SIAE. À ce titre, les projets devront contribuer à :

- La réduction significative des dettes sociales existantes à travers la définition d'un plan avec les SIAE,
- La sécurisation des obligations déclaratives et contributives,
- Le renforcement des compétences internes des structures,
- L'amélioration des pratiques de gestion administrative, sociale et financière,
- La mise en place d'outils de pilotage adaptés et pérennes.

3. Bénéficiaires et porteurs de projets éligibles

3.1 Bénéficiaires finaux

Le dispositif vise les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) conventionnées par l'État en Martinique.

3.2 Porteurs de projets

Peuvent candidater :

- Les organismes disposant d'une expertise avérée en gestion sociale, paie, ressources humaines ou comptabilité,
- Les cabinets de conseil et structures d'accompagnement spécialisées,
- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS),
- Les groupements d'opérateurs, sous réserve de la désignation d'un porteur chef de file juridiquement responsable.

4. Nature des interventions attendues

Les projets présentés devront proposer une approche globale et intégrée, comprenant les volets suivants :

Préalable

- Réunion de lancement avec le commanditaire
- Définition du calendrier et des modalités d'intervention
- Élaboration des outils de suivi et reporting
- Présentation de la démarche au réseau

4.1 Diagnostic approfondi

- Analyse financière, sociale et organisationnelle,
- Caractérisation des dettes sociales (nature, montant, ancienneté),
- Évaluation des risques (financiers, juridiques, RH),
- Identification des facteurs structurels de fragilité.

4.2 Élaboration de plans d'action

- Définition d'actions hiérarchisées à court, moyen et long terme,
- Recommandations opérationnelles en matière d'organisation et de gestion,
- Optimisation des procédures internes.

4.3 Accompagnement individualisé

- Appui à la négociation de plans d'apurement avec les organismes sociaux,
- Accompagnement à la mise en conformité des déclarations sociales,
- Soutien à la constitution et au suivi des dossiers,
- Suivi des échéanciers et des engagements pris.

4.4 Prévention et structuration

- Mise en place de procédures internes sécurisées,
- Développement d'outils de pilotage (tableaux de bord, alertes, calendriers),
- Renforcement des compétences des équipes.

4.5 actions collectives et mutualisation

- Organisation d'ateliers thématiques (paie, DSN, obligations sociales),
- Actions de formation et de sensibilisation,
- Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques.

5. Livrables attendus

Le porteur de projet retenu devra produire les éléments suivants :

- un diagnostic individualisé par SIAE accompagnée,
- un plan d'action opérationnel et personnalisé,
- des outils de suivi et de pilotage,
- un rapport final consolidé à destination de la DEETS,
- un guide de bonnes pratiques transférable au réseau.

6. Modalités financières

Le présent appel à projets est financé dans le cadre du programme « Performance et Mutation de l'IAE (PMIAE) ».

Le montant de référence retenu est de 3 000 euros par SIAE accompagnée, ce qui constitue une base indicative permettant d'estimer la capacité d'intervention du projet.

Les crédits seront versés bimestriellement, sur la base d'appels de fonds établis en fonction des actions réellement mises en œuvre et dûment justifiées.

Un acompte de 30% sera versé à la signature de la convention correspondant à l'avance pour 10 SIAE.

Sont considérées comme dépenses éligibles toutes les dépenses directement liées à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des actions prévues dans le cadre du projet.

7. Durée des projets

Le projet sera financé pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Une reconduction du projet pourra être envisagée au regard des résultats atteints et de l'impact constaté.

8. Modalités d'instruction et critères de sélection

Les candidatures feront l'objet d'une instruction par les services de la DEETS au regard des critères suivants :

8.1 Pertinence et qualité de la proposition

- Qualité de l'analyse des enjeux,
- Pertinence de la méthodologie,
- Adéquation des moyens mobilisés.

8.2 capacité et expérience du porteur

- Expérience en matière de gestion sociale et financière,
- Références comparables,
- Connaissance du secteur de l'IAE.

8.3 impact attendu

- Capacité à réduire durablement les dettes sociales,
- Amélioration des pratiques internes,
- Montée en compétences des équipes accompagnées.
- Les critères d'attribution sont listés dans le tableau suivant :

| Critères et sous-critères | Pondération | Description |
|---|-------------|---|
| Critère 1 : Prix des prestations | 10 % | Cohérence du budget avec l'ambition de la mission |
| Critère 2 : Valeur technique | | |
| <i>Sous-critère 2.1 : Compréhension des enjeux locaux</i> | 15 % | Capacité à intégrer les spécificités de la Martinique, CGSS, SIAE locales |
| <i>Sous-critère 2.2 : Méthodologie et organisation proposées</i> | 30 % | Pertinence, réalisme, structuration, outils proposés |
| <i>Sous-critère 2.3 : Expérience dans l'IAE et la gestion sociale</i> | 20 % | Expertise en IAE, gestion sociale, DSN, accompagnement ESS |
| <i>Sous-critère 2.4 : Qualification et moyen humains dédiés</i> | 10 % | Capacité à exécuter la mission |
| <i>Sous-critère 2.5 : Qualité des livrables proposés</i> | 15 % | Clarté, utilité, capacité à produire des outils opérationnels |

9. Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs quantitatifs

- Taux de réduction des dettes sociales (objectif $\geq 30\%$),
- Taux de conformité DSN (objectif $\geq 95\%$),
- Nombre de plans d'apurement validés,
- Nombre d'outils de gestion déployés.

Indicateurs qualitatifs

- Niveau de satisfaction des SIAE,
- Amélioration des relations avec les organismes sociaux,
- Structuration des fonctions administratives et financières.

10. Modalités de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Un acte d'engagement
- Une présentation détaillée du porteur,
- Le cadre de réponse technique du titulaire ;
- Une note méthodologique,
- Un calendrier prévisionnel,
- Un budget détaillé,
- Les références pertinentes
- Toute autre documentation du titulaire, fournie à l'appui de son offre

En cas de candidature groupée, une convention de partenariat précisant les modalités de gouvernance devra être jointe.

11. Suivi, pilotage et obligations

Les porteurs retenus s'engagent à :

- Désigner un référent opérationnel,
- Transmettre des reportings réguliers (a minima trimestriels),
- Participer aux instances de suivi organisées par la DEETS,
- Respecter les obligations en matière de confidentialité et de protection des données.

12. Calendrier prévisionnel

La publication de l'appel à projets interviendra le 1er juin 2026. Les candidats disposeront jusqu'au 22 juin 2026 pour déposer leur dossier.

L'instruction des candidatures ainsi que la sélection des projets seront réalisées au cours de la semaine du 22 juin 2026.

Le démarrage des actions sera fixé à l'issue d'un comité de pilotage de lancement, qui précisera le calendrier opérationnel.

13. Modalités de dépôt

Les candidats sont invités à envoyer leur dossier de candidature :

- **En version numérique via le site démarche simplifié :**

<https://demanche.numerique.gouv.fr/commencer/aap-pmiae-accompagnement-des-siae-a-la-prevention>

Pour toutes difficultés relatives au dépôt numérique, vous pouvez contacter le 0596 44 50 12 / 0596 44 50 09 / 0696 45 68 69

■ **En version papier :**

DEETS Martinique- Pôle 3 E
2, avenue des Arawaks- 97 200 FORT-DE-FRANCE

Date limite de dépôt des candidatures en version électronique et papier : **le 30 juin 2026 (12h00 heure locale)**

En tout état de cause, l'éligibilité ne pourra être prononcée qu'une fois le dossier complet déposé et sur la base des éléments demandés. Tout dossier incomplet sera jugé irrecevable et ne sera pas instruit.

14. Autorité organisatrice

Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) de la Martinique
Pôle 3E – Accès et retour à l'emploi
Fort-de-France

Le présent appel à projets s'inscrit dans une démarche de consolidation du secteur de l'IAE et de sécurisation de son modèle économique, au service des politiques publiques d'inclusion et d'emploi.